

Connaitre mes loi en tant que parrain

Par cari59000, le 30/04/2008 à 20:54

bonjour

je suis parrain d'un petit luka ses parents (mon frére) ne veut plus que je le voit cause conflits familiaux

qu'elle sont mes droits envers l enfant afin d assuré sa sécurité qui n est pas toujours respecter

Par ly31, le 01/05/2008 à 12:53

Bonjour,

Avez vous fait reconnaitre votre lien de "parrain" auprès de la Mairie ? ? ?

Si NON, je vous conseille de vous mettre en rapport avec votre Mairie, afin de savoir si vous pouvez faire établir une reconnaissance

Ceci vous donne un droit en cas de décès des parents

Je vous souhaite bon courage

ly

Par cari59000, le 01/05/2008 à 14:00

oui j ai signé au bateme du petit qui c est déroulé a la mairie merci

Par ly31, le 01/05/2008 à 15:36

Re Bonjour,

C'est beaucoup mieux ainsi!

Mettez vous en rapport directement avec votre Mairie, afin de connaitre avec précision vos droits

Je vous souhaite une bonne fin de journée

ly31